

## **BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES**

Fonds de dotation régi par l'article 140 de la loi N°2008-776 du  
4 août 2008

29, rue du Mirail  
33000 BORDEAUX

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

## **BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES**

Fonds de dotation régi par l'article 140 de la loi N°2008-776 du 4 août 2008

29, rue du Mirail  
33000 BORDEAUX

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

---

Au président du fonds de dotation BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

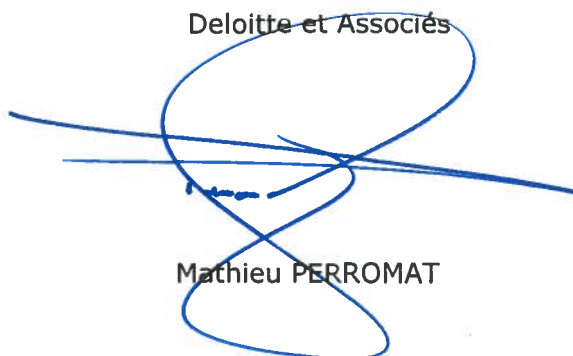
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 28 mai 2018

Le commissaire aux comptes

Deloitte et Associés



Mathieu PERROMAT

# **COMPTES ANNUELS**

**BILAN**

**COMPTE DE RESULTAT**

**ANNEXE**

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	730	31	699	
Immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>730</b>	<b>31</b>	<b>699</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	2 225		2 225	
Autres				263
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	19 488		19 488	20 623
Caisse				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>21 713</b>		<b>21 713</b>	<b>20 886</b>
<b>REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
<b>TOTAL REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 443</b>	<b>31</b>	<b>22 412</b>	<b>20 886</b>
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

## Bilan passif

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 073	-25 192
Ecart de réévaluation		
Réserves		
<b>Résultat de l'exercice</b>		-6
Report à nouveau		
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>1 073</b>	<b>-25 198</b>
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>1 073</b>	<b>-25 198</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	490	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 149	1 146
Autres	19 699	44 938
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>21 339</b>	<b>46 084</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 412</b>	<b>20 886</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	21 339	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	490	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	3 013	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	11 656	3 922
Cotisations		
Autres produits	170 711	175 113
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>185 379</b>	<b>179 035</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)</b>		
Achats de marchandises		
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)		
Autres charges externes	30 510	7 952
Impôts, taxes et versements assimilés	932	216
Rémunérations du personnel	51 470	39 007
Charges sociales	17 100	13 898
Dotations aux amortissements	31	
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	85 498	118 222
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>185 541</b>	<b>179 296</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-162</b>	<b>-260</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>162</b>	<b>254</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
<b>REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>		
<b>ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>-6</b>



## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 22 412 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 0 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/04/2018 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations. Par ailleurs, le règlement CRC 2009-01 du 3 décembre 2009 a été appliqué.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Faits caractéristiques

**Autres éléments significatifs**

---

Le fonds de dotation « Bordeaux Mécènes Solidaires » a été créé en juin 2012 à l'initiative de la Ville de Bordeaux, le CCAS (Centre communal d'action sociale) et le Crédit Municipal de Bordeaux.

Le fonds de dotation Bordeaux Mécènes Solidaires est une structure juridique qui vise à créer un lien social de qualité entre l'ensemble des bordelais. Il a pour objet de créer ou d'accompagner des actions visant à faire reculer la pauvreté et les inégalités, encourager la fraternité, les lieux d'entraide et de voisinage ainsi que le bénévolat, soutenir la coopération et le partenariat des personnes morales publiques ou privées qui concourent aux objectifs précédents et favoriser la concertation avec les habitants et leur participation à la construction et à la mise en oeuvre des actions correspondantes.

Le fonds de dotation a été créé sans dotation initiale. La dotation est consommable et pourra être utilisée sur décision du Conseil d'Administration.

Les ressources du fonds de dotation sont :

- La dotation consommable de 170 697€ votée en Conseil d'Administration
- Les revenus de la dotation soit 162€ pour l'exercice 2017 correspondant aux produits financiers.

Depuis sa création, le fonds de dotation est hébergé gratuitement dans les locaux du Crédit Municipal de Bordeaux.

Pour certaines conventions, le règlement du don est échelonné sur plusieurs années.

## Notes sur le bilan

**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		730		730
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>730</b>		<b>730</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>730</b>		<b>730</b>

## Notes sur le bilan

**Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		31		31
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>31</b>		<b>31</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>31</b>		<b>31</b>

## Notes sur le bilan

**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 225 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 225	2 225	
Autres			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>2 225</b>	<b>2 225</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Notes sur le bilan

**Fonds propres****Tableau de variation des fonds associatifs**

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	-25 192	26 264		1 073
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>-25 192</b>	<b>26 264</b>		<b>1 073</b>
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	-6	6		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>-25 198</b>	<b>26 271</b>		<b>1 073</b>

## Notes sur le bilan

**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 339 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	490	490		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 149	1 149		
Dettes fiscales et sociales	11 499	11 499		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 200	8 200		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>21 339</b>	<b>21 339</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 149
Dettes provis. pr congés à payer	2 632
Charges sociales s/congés à payer	1 374
Etat - autres charges à payer	643
Divers - subventions à verser	8 200
<b>Total</b>	<b>13 998</b>



## **Charges et produits d'exploitation et financiers**

---

### ***Rémunération des commissaires aux comptes***

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 343 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

## Autres informations

**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Projets 2018</i>	6 500
Autres engagements donnés	6 500
<b>Total</b>	<b>6 500</b>

Le Fonds de dotation s'est engagé au financement des projets suivants :

- Lauréat prix des mécènes, à hauteur de 1 000 euros pour 2018.
- Lauréat prix du public, à hauteur de 1 000 euros pour 2018.
- Vélobus du Kfé des familles, à hauteur de 4 500 euros pour 2018.

Ces conventions sont assorties d'une clause suspensive.

## Autres informations

**Engagements reçus**

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Mécénat 2018, 2019 et 2020</i>	98 900
Autres engagements reçus	98 900
Legs nets à réaliser	
<b>Total</b>	<b>98 900</b>

Les engagements des mécènes pour apporter leur soutien au Fonds de dotation sont les suivants :

- GBNA, à hauteur de 9 400 euros pour 2018.
- Partedis, à hauteur de 30 000 euros pour 2018.
- Kariban, à hauteur de 15 000 euros pour 2018, 2019 et 2020.
- Euklead/Smart, à hauteur de 2 000 euros pour 2018.
- Cap Ingelec, à hauteur de 10 000 euros pour 2018, 2019 et 2020.
- Mesolia, à hauteur de 8 500 euros pour 2018, et 8 000€ pour 2019 et 2020.
- Starbuck Coffee, à hauteur de 15 000 euros pour 2018 et 2019.
- Groupe Delis, à hauteur de 1 000 euros pour 2018.

Ces conventions de mécénat ont été signées à la date de clôture des comptes.

**Contributions volontaires**

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature	12 250	8 553
Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>12 250</b>	<b>8 553</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations	12 250	8 553
Personnel bénévole		
<b>Total</b>	<b>12 250</b>	<b>8 553</b>

**Donations**

**Autres informations**

Bordeaux Mécènes Solidaires a récolté 29 185 euros de dons en 2017.

## Autres informations

**Compte d'emploi des ressources****EMPLOIS**

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat  (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N  (3)
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>		
<b>1.1. Réalisées en France</b>		
- Actions réalisées directement	85 488	
- Versements à d'autres organismes agissant en France		
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>		
- Actions réalisées directement		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		
2.1. Frais d'appel à la générosité public		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés		
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>88 397</b>	
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>173 885</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>		
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>		
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>173 885</b>	
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>29 185</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Missions sociales	12 250	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		

## Autres informations

## RESSOURCES

RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE</b>		
<b>1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>		
1.1. Dons et legs collectés		
- Dons manuels non affectés	29 185	29 185
- Dons manuels affectés		
- Legs et autres libéralités non affectés		
- Legs et autres libéralités affectés		
1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
<b>2 - AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>167 782</b>	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>11 656</b>	
<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	<b>162</b>	
<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>179 600</b>	
<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>		
<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>		
<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC</b>		
<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>179 600</b>	
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>29 185</b>
<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>		
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature	12 250	
Dons en nature		